

succès. Et ce qui est peut-être plus difficile encore à atteindre, son établissement exige l'emploi d'un capital important qui pourrait bien se monter à \$350,000, afin d'assurer le plein succès d'une première fabrique ici. D'un autre côté, d'après tous les renseignements que j'ai recueillis, sur le sujet, aucune industrie ne présenterait jamais plus de garantie de succès, relativement au montant même engagé dans l'entreprise, si elle est sagement conduite.

Le capital fixé précédemment suffira non-seulement pour produire le sucre blanc commercial, mais aussi pour faire face à tous les besoins de la fabrique, et il laisse de plus une ample marge pour faire face à toutes les éventualités.

Avant de terminer cette étude, je crois devoir dire un mot de la question de raffinerie. Plusieurs personnes croient que la position si difficile faite aux raffineries du Canada par les exigences du tarif, et la protection spéciale octroyée aux raffineries américaines, est également de nature à nuire, sinon à ruiner l'industrie betteravière, si elle s'établissait dans ce pays.

Or, c'est une grave erreur. Les raffineries canadiennes ont à payer un droit d'entrée sur les sucres bruts, de 25 0/0 *ad valorem*, et de 3/5 à 1 cent par livre de sucre selon la qualité. Leur profit doit donc se faire sur le raffinage des sucres qui paient 3/5 de centims en sus des 25 0/0 *ad valorem*. Or le raffineur américain, prétend-on, reçoit une prime d'un centim par livre, sur le sucre raffiné qu'il exporte. Il peut donc vendre au commerçant canadien pour à peu près ce que coûterait le sucre non raffiné. Voilà ce qui explique la position impossible faite au raffineur canadien. Mais l'industrie betteravière, n'ayant à payer aucun droit quelconque, aurait évidemment la protection des 25 0/0 *ad valorem*, et des 3/5 de cent par livre de sucre importé, en sus des 10 à 12 0/0 de frais d'importation, c'est-à-dire une protection de 55 0/0 à peu près sur la valeur des sucres dans le pays de production.

ED. A. BARNARD.
Directeur de l'agriculture.

Québec, 1er juin 1877.

Danger des boissons froides

Il n'est rien de plus commun que de voir des gens qui ayant chaud boivent abondamment des liqueurs froides. Cette pratique est extrêmement dangereuse. Il est vrai que l'on endure difficilement la soif, et que le désir de satisfaire ce besoin, souvent plus fort que la raison, nous porte à croire ce que celle-ci désapprouve.

Tous les gens de la campagne savent que si l'on permet aux chevaux de se gorger d'eau froide après un violent exercice, et qu'ensuite on les laisse rentrer à l'écurie et qu'on les laisse en repos, c'est le moyen de les tuer, aussi si se gardent ils bien de tenir cette conduite; pourquoi n'ont-ils pas cette attention pour eux-mêmes?

On peut apaiser la soif sans absorber une quantité excessive de boisson froide; la nature nous offre des fruits et des acides sans nombre qui peuvent, étant mâchés, toucher la soif. L'eau gardée dans la bouche pendant quelque temps et rejetée ensuite produit le même effet. Si l'on répète cette opération, ou si l'on prend une bouchée de pain et qu'on la mâche quelque temps avec une bonne gorgée d'eau, on apaisera la soif encore plus sûrement en évitant ainsi de dangers.

Lorsque pourtant on a l'impression de boire froid, il faut continuer de prendre de l'exercice jusqu'à ce que la boisson soit entièrement échauffée dans l'estomac.

Parmi les maladies auxquelles on s'expose en buvant à nisi nous citerons les enrôlements, les esquinancies, les hèvres de divers caractères. Quelquefois même il en résulte des morts subites.

Ferrer un cheval

Voici un système au moyen duquel on arrive souvent à ferrer le cheval le plus vicieux:

Il faut d'abord avoir recours à l'engêlage habituel. Ce dernier placera une couverture épaisse sur la tête du cheval, de façon à le mettre dans la plus grande obscurité. Dans cet état, l'animal éprouve un sentiment de frayeur qui lui enlève la plus grande partie de ses moyens de défense.

Dans le cas où ce procédé serait insuffisant on plaie l'animal, ayant toujours la tête couverte, sur un lit de paille ou dans une

terre fraîchement labourée, mais exempte de pierres. Sans prononcer une seule parole, on le fait marcher en lui faisant décrire un cercle étroit pendant 3 à 5 minutes; il éprouve alors une espèce d'étourdissement et il tombe. Cette chute n'offre jamais d'inconvénient, car le cheval se couche en quelque sorte; on le laisse se relever sans l'exciter ni de la voix ni du geste, puis on le caresse en portant la main sur les différentes parties du corps, en commençant par les extrémités supérieures aux parties inférieures; alors on lui lie les pieds, et il est bien rare que l'animal le plus vigoureux se défende. Dans le cas cependant où il opposerait une résistance quelconque, on recommence de nouveau la même opération, et on le fait tourner en cercle jusqu'à ce qu'il tombe; il est bien rare qu'après cette seconde épreuve le cheval ne soit pas très-douille et cherche à opposer de la résistance à celui qui lui prend le pied.

Il est, comme on le voit, très simple de faire usage de ce procédé, qui oppose la douceur de l'homme à la résistance de l'animal.

Le gâpillage des fourrages

La distribution des fourrages aux animaux est rarement pratiquée d'une manière convenable, l'abondance même ne justifie ni le désordre ni les excès; à plus forte raison, quand l'abondance fourragère n'existe pas, convient-il d'apporter beaucoup d'ordre et d'économie dans le rationnement. Nous rappelons à ce propos de très sages réflexions que nous avons lues, il y a quelques années, dans la *Revue agricole et horticole du Lot-et-Garonne*:

"A quoi servirait, dit-elle, si les approvisionnements étaient gaspillés, et si on laissait les ouvriers chargés du soin des bestiaux faire les distributions avec une déplorable prodigalité? Nous avons vu ces ouvriers à l'œuvre pendant assez longtemps pour affirmer que cette conduite de leur part est la cause première de la pénurie dont on se plaint presque tous les ans.

"Quand ils disposent de fourrage vert, ils ne sauraient trop en donner. Eh bien, une réforme, qui serait le commencement d'un progrès agricole considérable, consisterait à peser la ration des fourrages verts, comme on pèse celle des fourrages secs dans les exploitations bien dirigées. Car ce gaspillage, source de tant de mécomptes, réduit de moitié les approvisionnements que le maître avait fait entrer dans ses prévisions.

"Cette prodigalité que nous blâmons n'est justifiée par rien: elle nuit à la santé des bestiaux au lieu de leur être avantageuse. Elle n'avance pas leur rétablissement, au contraire, surtout s'ils sont employés aux travaux des champs. Tout le monde sait que la surcharge des estomacs, résultant de l'indigestion d'une quantité exagérée de fourrage vert, est accompagnée de digestions incomplètes dont les suites inévitables sont la fatigue des organes et le dépérissement des animaux."

Pour nier les avantages de la pesée, il faudrait nier d'abord ceux d'une comptabilité régulière, et, Dieu merci! personne n'y songe. Or, pas de bonne comptabilité sans du bon balancier. Pour se rendre exactement compte de tout, il faut tout peser: fourrage vert et fourrage sec, racines, récoltes et produits divers, bétail, engrais, etc. Les évaluations faites à l'œil ou à la main sont trompeuses et ne sauraient nous guider. M. Gobin a dit avec raison dans *l'Encyclopédie pratique de l'agriculteur*: — "La balance, dans une ferme, est bien plus indispensable qu'une moissonneuse, qu'une charrue à vapeur et qu'un bélier anglais. La pesée, c'est la comptabilité, c'est l'ordre partout, c'est le contrôle, c'est la police, c'est l'œil du maître qui voit, bien qu'absent; c'est le grelot du cheval qui se tait pendant le repos. Hors de la balance point de salut: le désordre, le gaspillage en tout et partout, l'amalgame dans tous les services, le toup dans la bergerie."

Cette appréciation, vigoureusement et heureusement langée des avantages de la balance et du pesage, par conséquent, nous paraît de nature à ouvrir les yeux des plus retardataires, et c'est avec cet espoir que nous nous sommes empressés de la reproduire. Deux fois, en pareil cas, ne sont pas de trop, et notre confrère du Lot-et-Garonne ne verra pas avec déplaisir l'auxiliaire que nous lui amenons dans sa campagne contre la routine accoutumée.